

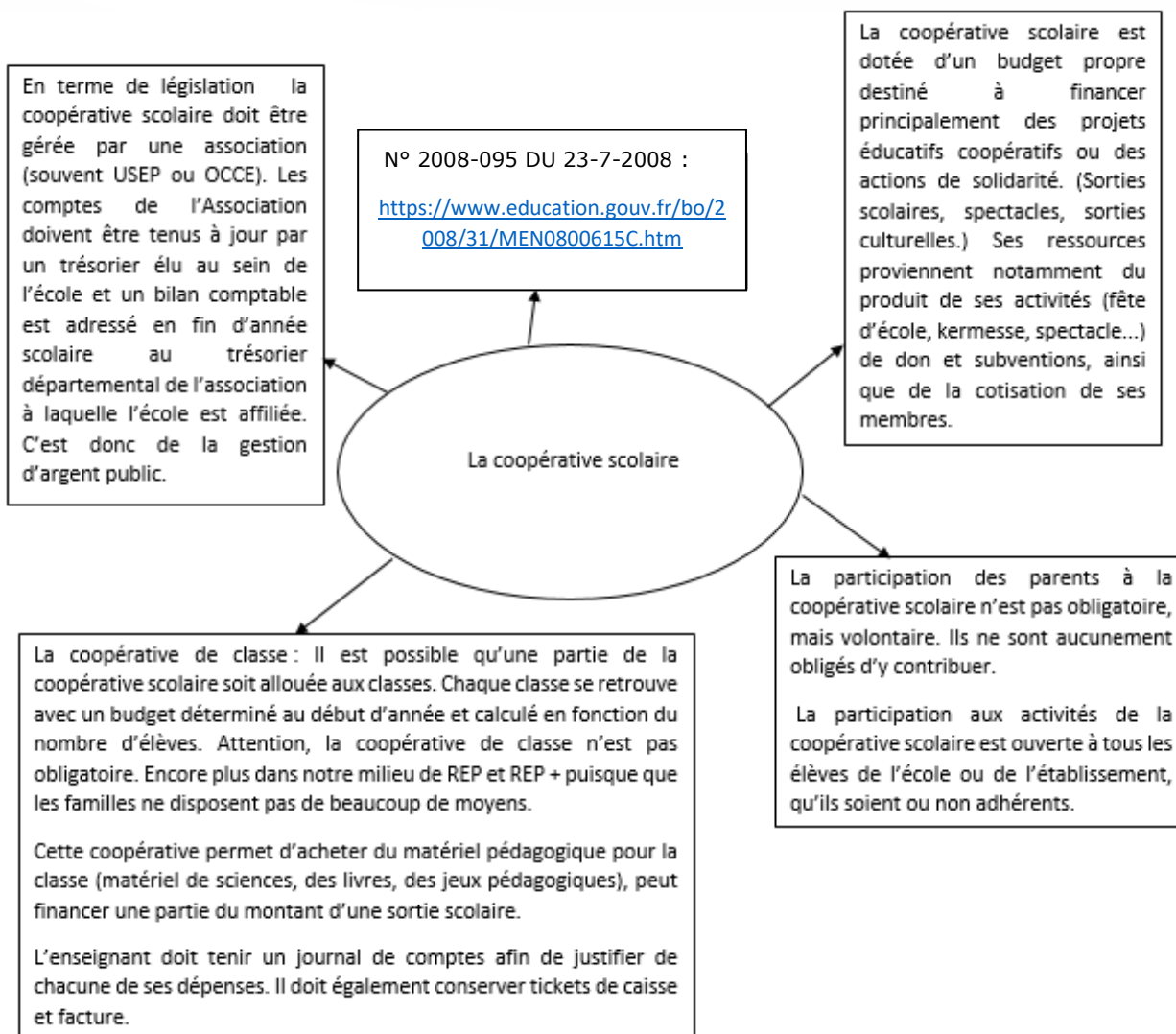
Les aspects financiers

Les commandes

Vous arrivez dans une nouvelle école, parfois les commandes sont faites partiellement ou en totalité.

Les commandes sont généralement effectuées en juin pour disposer du matériel à la rentrée. Le choix dans les différents supports proposés aux enfants demande de la réflexion pour proposer des outils pratiques pour les élèves. Pour les passer, chaque enseignant dispose d'un budget « Mairie ». Le montant est défini pour chaque élève puis calculé en fonction du nombre d'élèves par classe. Nous devons commander chez les fournisseurs retenus par la Mairie lors des appels d'offres (Pichon, Majuscules, Wesco etc...).

La coopérative scolaire



Dans le cadre de projets scolaires (classe de découvertes etc.), la mairie peut subventionner une partie du projet pédagogique.